

COMMUNIQUE

Capital investissement : du nouveau à Bordeaux

Bordeaux, le 30 avril 2008. En créant « AQUISFERE GESTION », les sociétés bordelaises de conseil financier ASTON LOYD CONSULTING et FINTESIS s'unissent avec la ferme intention de compléter l'offre régionale en matière de capital investissement. Les fondateurs sont animés par la même volonté de conserver des savoir-faire, et de développer et préserver la compétitivité économique et l'emploi en régions, tout spécialement dans le Grand Sud-Ouest. Ils entendent tirer parti d'un contexte fiscal de plus en plus favorable aux investisseurs pour consacrer une partie des fonds levés à des dossiers « hors normes » : entreprises en situation difficile, « jeunes pousses », rachat d'entreprises par les salariés, essaimage ou encore projets à connotation socialement responsable, écologique, ou encore culturelle. Au moins deux véhicules d'investissement d'un genre nouveau sont prévus.

AQUISFERE GESTION a vocation à investir dans des **PME au sens de la recommandation européenne 2003/361/CE du 6 mai 2003**, c'est-à-dire, notamment :

- ❖ employant moins de 250 personnes,
- ❖ dont le CA n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros,
- ❖ dont moins de 25 % du capital est détenu par un ou plusieurs entreprises ou organismes publics.

Basée à Bordeaux, la société privilégiera **des entreprises du Grand Sud-Ouest** (régions Aquitaine, Charente Poitou, Limousin et Midi Pyrénées).

Par rapport aux fonds « classiques » existants, **ses seuils d'intervention (« tickets ») seront sensiblement inférieurs, et son champ d'intervention plus large** : PME à la recherche de fonds propres parce **qu'en phase d'amorçage (pas forcément high-tech), de création ou de développement** (PME éligibles au titre de l'article 16 de la loi « TEPA »), mais aussi **affaires en « situations spéciales » (retournement ou difficulté)**, « pour répondre à des problématiques assez mal adressées aujourd'hui, avec en toile de fond la préservation de l'emploi et le développement économique en régions » explique Jean-Christophe Raymond, fondateur et gérant de la société ASTON LOYD CONSULTING. **« Les fonds spécialisés en « capital – retournement » sont en effet quasi-inexistants dans l'Hexagone. »**

Grâce aussi au levier fiscal dont pourront bénéficier les investisseurs, AQUISFERE GESTION pourra adopter un **positionnement alternatif** sur des projets ne présentant pas tous les standards habituellement recherchés par les capital investisseurs, notamment en **consacrant une partie raisonnable des fonds levés à des projets à connotation socialement responsable, écologique, ou encore culturelle.**

En pratique, le management des fonds levés reposera sur une **équipe pluridisciplinaire de quatre professionnels expérimentés**, à même d'identifier et sélectionner de bons dossiers, puis de suivre le portefeuille dans une perspective de préservation et de valorisation du capital :

- ❖ Jean-Christophe Raymond, 41 ans, diplômé d'études de gestion et d'un DESS Finance, spécialiste du management de transition et des sociétés en situations spéciales, repreneur et créateur de plusieurs entreprises, dont le cabinet de conseil Aston Loyd à Bordeaux en 2006.
- ❖ Frédéric Ventre, 36 ans, HEC + DECF, ancien Inspecteur du groupe Société Générale, banquier d'affaires et banquier privé ayant occupé des postes à responsabilités pour la Banque de Gestion Privée Indosuez, l'antenne bordelaise de la Banque Lazard et la Financière Meeschaert, avant de fonder le cabinet de conseil Fintesis en 2006, dont il est associé gérant.
- ❖ Yann Lajus, 35 ans, IEP Bordeaux, DESS Finance et DESS en droit de la Propriété Intellectuelle, consultant financier spécialiste du capital investissement (capital risque et LBO), directeur associé chez Aston Loyd à Bordeaux après six années passées au sein de la société d'investissement indépendante Finadvance.
- ❖ Anne Sorlut, 30 ans, ingénieur en agro-alimentaire diplômée du mastère d'ingénierie financière de l'EM Lyon, spécialiste des opérations de corporate finance visant les entreprises familiales, associé gérant

de Fintesis depuis octobre 2007 après cinq années au sein du département fusions & acquisitions du Crédit Lyonnais puis de Sodica (groupe Crédit Agricole) à Paris.

Outre ces personnes, la holding réunira un **comité d'engagement composé d'entrepreneurs et d'anciens responsables d'entreprises de secteurs variés**. Elle pourra également compter sur l'expertise financière développée par Monsieur Vincent Mulliez, 42 ans, diplômé HEC, ancien Managing Director de la banque JP Morgan Chase responsable européen du groupe Telecom, Media & Technologie devenu propriétaire de vignobles bordelais en 2003. Spécialiste des opérations de fusions & acquisitions y compris viti-vinicoles, Monsieur Mulliez est en effet conseiller spécial de Fintesis depuis sa création en 2006.

Plusieurs opportunités d'investissement ont d'ores et déjà été identifiées, dans des jeunes pousses technologiques régionales pleines de promesses.

Pour Jean-Christophe Raymond, créateur et dirigeant de Aston Loyd : « La structure que nous lançons pour répondre avec réactivité et souplesse aux besoins en fonds propres de nombreuses entreprises, y compris certaines qui se situent en dehors de la cible des capital investisseurs nationaux ou régionaux existants. L'alliance entre Fintesis et Aston Loyd se justifie pleinement du fait de la parfaite complémentarité des profils des dirigeants des deux sociétés, qui permettra de maîtriser le process d'investissement et de désinvestissement de bout en bout ».

Pour Frédéric Ventre, créateur et dirigeant de Fintesis : « Complémentaires et non concurrents des fonds de capital investissement existants, nous nous inscrivons clairement dans une logique de développement de l'économie régionale, en respectant l'esprit du législateur et en répondant parfaitement aux attentes à la fois des investisseurs et des porteurs de projets. »

-*-

A propos de Fintesis :

Basée à Bordeaux, Fintesis (www.fintesis.com) est une société de conseil financier, stratégique et opérationnel, dont la vocation première est d'accompagner, sur la durée, des entrepreneurs confrontés à des problématiques de développement, d'acquisition, de gouvernance, ou encore de transmission. La société est enregistrée en tant que CIF sous le n°C023000 auprès de la Compagnie des Conseillers en Investissements Financiers (CCIF), association agréée auprès de l'AMF.

A propos de Aston Loyd :

Aston Loyd (www.astonloyd.com) est née de la rencontre d'un créateur – repreneur d'entreprises et d'un investisseur professionnel. La société conseille les entrepreneurs dans les différentes phases de vie de leur entreprise, que ce soit lors de sa création, de son développement ou de sa cession. Elle est ainsi intervenue dans de nombreuses opérations de transmission, fusion ou acquisition d'entreprises, in bonis ou en difficulté. Ses associés ont développé une véritable expertise dans la gestion de crise et le retournement performant.

Ce communiqué à caractère institutionnel ne constitue ni une offre de souscription, ni la sollicitation d'un ordre de souscription d'instruments financiers.

Contacts :

Frédéric Ventre
 T : 05 56 11 77 80
 F : 05 56 11 77 90
fventre@fintesis.com

Jean-Christophe Raymond
 T : 08 72 33 98 70
 F : 05 56 52 98 70
jc.raymond@astonloyd.com